

Séminaire de recherche
« Politiques culturelles et enjeux urbains »
année 2008-2009

Séance 3 : « Capitales européennes de la culture »
2 décembre 2008

Compte-rendu par Pénélope Spielmann

Intervention de Bernard Latarjet,

**Directeur de l'association pour la candidature « Capitale Européenne de la Culture »,
Marseille-Provence 2013**

Pourquoi Marseille a-t-elle posé sa candidature ?

Malgré sa position de deuxième ou troisième métropole française, **Marseille est largement en retard sur la plupart des métropoles européennes de la même taille.** Quelques chiffres le démontrent assez aisément, tels que le taux de chômage des jeunes, ou le nombre de logements sociaux qu'elle comporte. Malgré son potentiel économique et géopolitique, elle n'est donc classée qu'au 23^{ème} rang des métropoles européennes, et ne joue pas dans la même cour que Barcelone, Munich ou Berlin par exemple. Barcelone, qui avait une situation analogue à Marseille il y a une cinquantaine d'années, a en effet rattrapé son retard de manière spectaculaire.

C'est la **prise de conscience de ce retard** qui a entraîné la mise en œuvre au sein de la métropole, lors de ces dix dernières années, de **grandes entreprises de rénovation économique, urbaine et sociale**, soutenues par l'Etat.

Le **projet Euroméditerranée** est une manifestation exemplaire de cet effort de rénovation urbaine déployé de manière tardive dans la métropole marseillaise. Il a accordé **une place de taille à la culture**, à travers la reconversion de friches urbaines, l'encouragement à la production et à la diffusion culturelle, et la construction d'équipements nouveaux. Entre 1990 et 2005 cet investissement a été tel, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, que Marseille a eu l'occasion de remporter l'« Eurocities Awards », saluant notamment sa capacité à employer le facteur culturel comme force motrice de régénération des villes. Cette place primordiale accordée à la culture dans les efforts de rénovation urbaine est une caractéristique de la ville de Marseille et ne trouve certainement pas d'équivalent sur le territoire français.

Après l'échec de la candidature marseillaise pour l'accueil de la Coupe de l'America, finalement réservé à Valence, il fut décidé que Marseille poserait une candidature à l'élection de « capitale européenne de la culture » pour 2013. La **procédure fut lancée fin 2006, avec sept autres villes françaises** : Nice, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Amiens et Saint-

Etienne. Cette candidature supposait une articulation forte entre ambition urbaine et ambition culturelle, ce qui, on l'a vu, était particulièrement visible à Marseille.

Pour être recevables, les projets présentés par les différentes villes candidates devaient en outre :

- ***s'inscrire dans une perspective européenne***, en associant à la manifestation des partenaires européens et en assurant le développement de réseaux de collaboration européens ;
- ***faire partie intégrante d'une stratégie de développement global de la ville candidate***, en faisant de la culture une composante essentielle d'une stratégie de développement urbain ;
- ***s'inscrire dans la durée*** : si toutes les manifestations mises en œuvres ne peuvent être pérennes, il convient de laisser une trace de cet événement, de mettre en place des pratiques culturelles durables ;
- ***associer le plus grand nombre de citoyens à sa mise en œuvre***, en particulier les populations habituellement peu touchées par les manifestations culturelles.

L'élaboration du dossier de candidature et les points forts de la métropole marseillaise

Bernard Latarjet s'est efforcé de répondre au mieux à ces quatre exigences, bénéficiant de son expérience à la présidence du Parc de La Villette, qui lui avait déjà donné l'occasion de travailler avec la métropole marseillaise à l'occasion de la mise en œuvre du projet Euroméditerranée.

Le dossier de candidature fut élaboré sous sa houlette selon quatre principes :

- ***associer les acteurs du projet***, c'est-à-dire ceux qui allaient pouvoir le réaliser concrètement : directeurs artistiques, associations culturelles, médiateurs et responsables pédagogiques... Ce sont leurs orientations qui devaient prévaloir lors de l'élaboration du dossier.
- ***rassembler et fédérer les responsables politiques et les acteurs économiques*** : Marseille n'étant pas en mesure d'assumer seule ce projet, il a fallu associer les villes environnantes et les acteurs économiques du secteur, et circonscrire un territoire candidat permettant de les englober.
- ***prendre en compte les changements intervenus dans les comportements des publics***, qui aujourd'hui se déplacent par exemple beaucoup plus facilement pour assister à une manifestation culturelle que par le passé.
- ***instaurer une véritable gouvernance métropolitaine à l'échelle de la région***, qui permette la mise en œuvre de projets à grande échelle. L'élaboration du dossier de candidature devait permettre aux responsables politiques de dépasser leurs oppositions traditionnelles pour mener à bien une stratégie de développement pertinente et globale.

C'est un concept de géopolitique culturelle qui a donné son caractère spécifique à la candidature marseillaise. En effet, mieux qu'une autre métropole française, elle était en mesure de mettre à profit **son expérience et sa connaissance des enjeux euroméditerranéens**. Toutes les grandes métropoles européennes se trouvent en effet aujourd'hui confrontées, de manière souvent dramatique ou conflictuelle, aux problématiques des rapports interculturels et interreligieux, des rapports homme-femme, de l'immigration, des enjeux écologiques et en particulier l'accès à l'eau autour de la Méditerranée. Dans ce contexte, Marseille se démarque des autres villes parce qu'elle est confrontée à ces enjeux à

forte dimension culturelle depuis beaucoup plus longtemps, ce qui explique sa pratique de l'interculturalité, du dialogue interreligieux et du cosmopolitisme. Elle est ainsi en mesure de **servir d'exemple** aux autres villes dans ce domaine.

Il faut d'ailleurs rappeler que le volet culturel de la coopération instaurée par les accords de Barcelone en 1995 est pratiquement inexistant. Dans ce cadre, la candidature marseillaise avait le mérite de proposer la mise en place d'une **plate-forme pérenne de relations entre l'Europe et les pays de la Méditerranée**. Elle offre diverses possibilités de création, d'échange, de formation, de production, de diffusion et de reconnaissance aux artistes, en particulier ceux qui sont originaires de pays où ces pratiques ne sont pas très développées. Les ateliers de l'Euroméditerranée incarnent cette mise au service de la création et de la coopération artistique : 250 studios de travail pérennes doivent en effet être aménagés d'ici 2013 dans toutes les disciplines artistiques. Cet effort a été permis par l'association des entreprises du territoire au projet, puisque 250 d'entre elles soutiendront chacune un atelier, et un artiste par an.

Deux axes ont ensuite structuré la candidature marseillaise, comme le démontre le schéma du dossier de candidature (p. 22, cf. « pour aller plus loin »). La **dimension européenne** est incarnée par l'axe intitulé « le partage des midis », comprenant les thèmes suivants : « migrations et mémoires », « valeurs et croyances », « des sexes ou des genres », et « le partage de l'eau ». Le second axe, intitulé « la cité radieuse » comporte une **dimension territoriale** plus marquée, en posant la question de savoir comment l'art transforme la ville et comment la ville transforme l'art. Les thèmes retenus sont alors « l'art dans l'espace public », « promeneurs-nomades-territoires », « mille et une nuits » et « tous acteurs ».

Les raisons du succès de la candidature marseillaise, et l'avenir

Le succès remporté par la candidature marseillaise s'explique par deux raisons principales. Tout d'abord, Marseille était la **ville qui avait le plus besoin d'une telle reconnaissance pour rattraper son retard en terme de développement urbain**. C'est aussi celle qui avait le moins de moyens à sa disposition pour cela. Elle était ensuite en mesure de **faire rayonner cet événement au-delà du territoire de la manifestation**, grâce à sa possibilité de **mettre à la disposition d'autres villes son expérience ancienne en terme de relations avec les pays voisins**, en particulier méditerranéens. La posture humble adoptée par les promoteurs de cette candidature, qui n'ont pas hésité à en identifier les faiblesses, a enfin rassuré les membres du jury sur leur capacité à se mobiliser de manière efficace autour du projet. Lorsque le jury est venu visiter Marseille au même titre que les quatre villes finalistes, le circuit qui leur a été proposé a délibérément commencé par la prison des Baumettes, où ils ont pu se rendre compte des travaux réalisés dans la ville en termes de travail et de coopération artistique à l'intérieur des prisons. Ceci montrait la volonté des meneurs du projet de faire participer tous les citoyens à la manifestation.

Une fois la candidature marseillaise retenue, Marseille a désormais quatre ans pour assurer la mise en place progressive de la manifestation. Dix ateliers ont déjà été installés, cinquante seront achevés d'ici fin 2009, et 100 d'ici fin 2010. L'équipe de maîtrise d'œuvre est déjà opérationnelle. Les règles du jeu opérationnelles et concrètes doivent encore être définies avec les partenaires. 100 millions d'euros d'aide supplémentaire seront ajoutés au 300 millions dépensés par an, ce qui représente une forte subvention en valeur absolue, mais pas énorme en pourcentage d'augmentation.

Quelques exemples de manifestations prévues

Marseille **réinvente le concept de fête foraine** en la plaçant au nouveau au cœur de la ville, alors qu'elle a tendance à en être écartée aujourd'hui pour des raisons de nuisance sonore ou de sécurité. La conception de ses manèges et installations, ensuite destinés à circuler dans toute l'Europe, sera confiée à des artistes contemporains.

La manifestation « Mille et une nuits » permettra d'animer les rues de Marseille, aujourd'hui désertes à partir de 20h. Un appel à projets a été lancé pour reconquérir et animer les espaces centraux de la ville, décorer les cafés...

Le projet « mer en ligne » se concrétisera par la construction d'un cylindre au centre duquel il sera possible de s'installer, et sur les parois duquel des images de villes méditerranéennes ou des créations artistiques seront projetées.

Débat/questions

La crise financière ne va-t-elle pas décourager le financement par le secteur privé des ateliers « Euroméditerranée » ?

Pour ce qui est de l'investissement financier du secteur privé dans ces ateliers, il est certain que la crise aura une conséquence négative. Sur les 100 millions d'euros supplémentaires au budget alloué à la culture dans le cadre de cette manifestation, les 20% censés être fournis par le secteur privé vont être difficiles à trouver dans ce contexte. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le secteur privé contribue également en nature à la mise en place de ces ateliers, en mettant par exemple à disposition des locaux, du savoir-faire...

Quelle est la réalité de la leçon d'humilité donnée aux dirigeants de la région en vue de la victoire de la candidature marseillaise? Ces enseignements seront-ils durables? Comment éviter le danger d'un retour des vieux réflexes politiques du chacun pour soi ?

Le dernier chapitre du dossier de candidature en dresse les faiblesses, ce qui donne des perspectives aux élus pour les corriger. La compétition entre les différentes collectivités n'est finalement pas pire à Marseille qu'ailleurs, et de toute façon, aucun des élus ne peut prendre le risque de faire échouer le projet, vu l'ampleur des enjeux.

Comment va s'articuler la coopération avec les pays de la Méditerranée ?

Le processus de Barcelone, on l'a vu, ne prévoit rien en ce sens. Une censure existe pourtant dans certains pays de la Méditerranée, dans le domaine de la création contemporaine, secteur porteur de remise en question de la société et de son fonctionnement. Il ainsi dans ce contexte de soutenir les initiatives de tous les créateurs, mais aussi des chercheurs et des étudiants.

Les collectivités territoriales ont fait naître une coopération décentralisée pour répondre à ces préoccupations. Des associations culturelles négocient par exemple des accords avec leurs homologues dans ces pays. Marseille devrait elle aussi être présente dans ces pays, au travers des réseaux français de coopération culturelle, mais aussi des ateliers Euroméditerranée, ou de ses institutions culturelles propres. Il est évident que certains pays méditerranéens se prêtent moins que d'autres à cette coopération, comme l'Algérie. Marseille incarne néanmoins le dialogue entre les civilisations, ce qu'elle rappelle dans sa candidature en évoquant le thème du « dialogue millénaire entre Athènes, Jérusalem, Rome et Cordoue ». Il y a par exemple un dialogue fort entre les différents chefs des communautés religieuses.

Pour aller plus loin:

- le site officiel de la candidature : <http://www.marseille-provence2013.fr/>
- le dossier de candidature, téléchargeable sur ce même site
- le site de présentation du projet Euroméditerranée : <http://www.euromediterranee.fr/>

Intervention de Marie-Thérèse Grégoris,

Laboratoire TVES ; Maître de conférences à l'Université Lille I

NB : La présentation jointe sert de support à l'exposé de Mme Grégoris.

La création de l'association Lille Horizon 2004, et son fonctionnement

La candidature lilloise pour l'accueil des Jeux Olympiques de 2004 avait suscité un fort enthousiasme parmi les dirigeants lillois. L'idée d'une candidature au titre de capitale européenne de la culture fut portée par le PDG d'une entreprise dont le siège social se trouve dans l'agglomération. Une fois la ville élue, c'est le maire de la ville, Pierre Mauroy, qui a porté la candidature et créé l'**association Lille Horizon 2004**, présidée par Martine Aubry. La direction artistique fut confiée à Didier Fusillier, ancien directeur du centre culturel transfrontalier de Maubeuge et de la maison de la culture de Créteil.

C'est cette association qui fut chargée de mettre en œuvre la programmation des différents événements organisés dans le cadre de la manifestation. Elle fut divisée en trois collèges :

- un collège rassemblant les **acteurs économiques** ;
- un **collège institutionnel** où les différentes collectivités locales étaient représentées ;
- un collège culturel composé des **directeurs artistiques** et des animateurs culturels.

Le budget alloué par les différents acteurs est disponible en documentation.

L'association fut dissoute en 2005, pour laisser place à l'association Lille 3000, qui organise une biennale d'art tous les deux ans, et donne une continuité à cette manifestation.

Les différents aspects de la programmation

Le discours de Martine Aubry disponible sur le lien de présentation insiste sur quelques éléments particuliers : le **patrimoine** lillois, son esprit de **fête**, sa **créativité**, et son « **art de vivre en ville** au XXIème siècle ».

La programmation s'est ainsi articulée autour de trois thèmes principaux :

- les « **métamorphoses** », ou la capacité de la ville à se transformer et à créer ;
- « **les mondes parallèles** » : manifestation qui entraîne le public dans un autre monde le temps d'un week end ;
- les « **maisons Folie** », équipements culturels d'un nouveau genre permettant des rencontres entre les artistes et les habitants, qui, au nombre de douze, représentent l'aspect pérenne de la manifestation.

Deux mille événements furent ainsi organisés autour de ces thèmes, et répartis en trois saisons différentes, afin de garantir une variété et une diversité sur toute l'année.

Un effort particulier fut déployé autour des **transports publics**, afin de permettre au public de se rendre rapidement à des manifestations organisées dans toute la région. La mise

en valeur de la programmation se fit à **l'échelle de la métropole étendue à sa région**. Le territoire de la manifestation possède en effet la particularité d'être **transfrontalier, régional et eurorégional**. Ce fut la **première fois qu'une candidature de ce type était déployée au niveau régional**. Elle prend **appui sur des politiques existantes de coopération entre les différentes collectivités, et entre les secteurs public et privé**, ce qui fut très certainement l'une de ses forces.

Débat/questions

Quelle a été l'influence de la candidature lilloise sur la candidature marseillaise ? Marseille et Lille étant deux villes très différentes, sur le plan de la vie nocturne par exemple, puisque Lille dispose d'une vie étudiante animée, sur le plan économique, sur le plan de la richesse des habitants, mais aussi de la coopération des différents dirigeants politiques...

Bernard Latarjet : La candidature lilloise a bel et bien inspiré la candidature marseillaise. Une bonne partie de l'équipe qui avait élaboré la première venait aussi de La Villette, ce qui explique que les événements produits dans ce cadre étaient bien connus des organisateurs marseillais de la manifestation.

Néanmoins, ces derniers tiennent également compte du fait que les pratiques culturelles ont beaucoup changé en cinq ans. Le niveau d'exigence des publics, quel que soit leur milieu d'origine, est devenu beaucoup plus important. La compétition pour le titre de capitale européenne de la culture est devenue beaucoup plus intense en raison de l'augmentation du nombre de candidats qui ont bien compris l'intérêt économique d'une telle manifestation. Ceci devrait avoir une influence sur le concept même de capitale européenne de la culture, qui devrait être remis en question.

D'autres modèles peuvent aussi être cités, tels que celui d'Istanbul, de Linz, d'Essen ou de Liverpool¹.

Comment donner une unité à la manifestation, si on considère une ville comme Marseille qui n'a pas vraiment de centre ?

B.L. : La ville de Marseille ne possède en effet pas de centre à proprement parler, mais du coup, pas de périphérie non plus. La misère y est partout, il n'y a pas de ségrégation urbaine par l'argent. C'est une des villes les plus cosmopolites d'Europe, par le nombre de cultures qu'elle possède, mais aussi le pourcentage de ce que chacune d'elle représente par rapport au total.

Le centre de la manifestation devrait s'articuler autour de l'ensemble d'établissements culturels nouvellement créés à Marseille, qui comprend notamment le FRAC, le Silo...

Marie-Thérèse Grégoris : Dans le cas de Lille, la centralité a été considérablement élargie par la manifestation, puisqu'elle s'est étendue à Roubaix et Tourcoing.

Dans une perspective de rénovation urbaine, a-t-on des chiffres concrets sur les retombées économiques de la manifestation ?

B.L. : Oui, il existe des documents précis sur ce point. Dans la plupart des cas, le rapport entre un euro investi et un euro généré est de 1,5%. On sait par exemple que la saison Cézanne à Aix-en-Provence a rapporté 6 euros par euro investi. Ceci explique l'intensification de la concurrence en ce domaine.

¹ Cf. la présentation de S. Jacquot en partie consacrée à Liverpool lors de la séance du 6 janvier.

Comment la taille d'une ville, son échelle, influent-elle sur l'organisation de la manifestation ?

B.L. : Chaque année, ce sont en fait deux capitales européennes de la culture qui sont choisies : une grande métropole et une petite ville. L'une d'entre elles appartient à la vieille Europe, et l'autre à la nouvelle Europe. En 2013, l'autre capitale européenne de la culture sera une ville de Slovaquie.

M.-T. G. : La présence d'événements phares dans des villes moyennes aux alentours de l'agglomération lilloise, tels que l'exposition d'égyptologie à Boulogne-sur-Mer, ou la manifestation intitulée «les beffrois de la culture » a permis à la manifestation d'acquérir une réelle dimension régionale.